



Station du Col d'Ornon

Chapitre 4 : Maintenance

Art. 4.3. Gestion des pièces détachées

Procédure de gestion du stock

Version Date	Rédacteur <i>Prénom Nom</i> <i>Fonction</i>	Vérificateur <i>Prénom Nom</i> <i>Fonction</i>	Approbateur <i>Prénom Nom</i> <i>Fonction</i>
1.00 11/07/2018	Jean-Hervé Amellér Vice-président	Didier Jouveaux Vice-président	Alain Siaud Président

La station du Col d'Ornon ne dispose d'aucun local pour un stock de pièces détachées en dehors d'un petit espace dans le garage de la dameuse.

Cet espace permet de conserver un stock très réduit de petites pièces détachées pratiquement exclusivement constitué de restes de commandes de pièces en quantité lors d'interventions de maintenance curative ou préventive.

Ce petit stock est géré par le Chef d'exploitation en collaboration avec le Responsable opérationnel.

A priori, la reconstitution de ce stock ne peut faire l'objet d'achat spécifique en dehors des commandes pour maintenance curative ou préventive.

En complément, voir aussi :

- Procédure d'achat
- Organisation de la maintenance